



L'Affaire Milton-Parc

PAR **CLAIRE HELMAN** TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR **NORMAND LEBEAU**

Place publique Milton-Parc vous présente un cinquième extrait du livre de Claire Helman: *The Milton-Park Affair: Canada's largest citizen-developer confrontation*. Le livre a été publié en 1987 chez Véhicule Press à Montréal. La traduction a été effectuée généreusement pour le compte du journal par Normand Lebeau, citoyen de Milton-Parc. Si vous n'avez pas lu les quatre premiers épisodes, vous pouvez vous les procurer en communiquant avec le journal.

Vous prendrez connaissance au fil de la présentation de ce livre de la détermination avec laquelle un groupe de citoyens a défendu son quartier. Les intrigues, les tractations et les pressions reliées à l'évolution de leur lutte contiennent des éléments dignes d'un récit d'espionnage.

5. Politiques et publicité

Marche de protestation des citoyens devant l'Hôtel de Ville: Les résidents de Milton- Parc exigent d'être consultés

— Une des manchettes du
Montreal Star, 24 mai 1969

Au printemps de 1969, le Comité de citoyens de Milton-Parc (CCMP) décida d'adopter une tactique plus vigoureuse. Le vendredi 23 mai, forts d'une pétition de 800 noms, les résidents marchèrent sur l'Hôtel de Ville, demandant au conseil de n'approuver aucun plan que les citoyens jugeraient inacceptable. Cette stratégie ne manqua évidemment pas d'attirer l'attention des médias.

La marche de protestation des citoyens à l'Hôtel de Ville fit en sorte que le *Montreal Star*, par l'entremise de la plume de Sheila Arnopoulos, jeune journaliste à l'esprit vif, et qui fut parmi les premières femmes du journal à couvrir les nouvelles «générales» plutôt que les nouvelles «féminines», publia un article sur le projet en mettant l'accent sur l'avis des résidents. Ce rapport, qui parut dans la première édition du *Montreal Star* du 26 mai 1969, provoqua un émoi considérable.

Aimé Desautels, le directeur du Service de Planification Urbaine, croyait que, peu importe le déroulement de la confrontation, «il existe une nouvelle façon de voir les choses et le temps où il était possible de bousculer tout le monde pour imposer son projet est révolu. Il faudra prendre le temps nécessaire afin de permettre aux résidents du quartier de se relocaliser. À l'avenir, les promoteurs devront faire preuve de circonspection, car il ne sera pas toléré qu'ils puissent exploiter des secteurs où il n'existe pas de comités de citoyens».

L'article de Sheila Arnopoulos dénonçait l'attitude schizophrénique de la Ville envers le redé-

veloppement municipal et soulignait la nécessité de construire des habitations à prix modiques.

L'article mentionnait aussi la tentative des Immeubles Concordia d'amadouer les résidents en leur offrant une participation symbolique au projet, de même que différents gestes de relations publiques déguisés en services sociaux.

La cause des citoyens y était présentée de façon sympathique et logique.

La journaliste admettait que «les seuls droits que les citoyens possédaient étaient des droits humains», mais précisait que la vision du comité se résumait à établir une société à but non-lucratif afin de présenter une demande de subvention à la Société d'Habitation du Québec «pour pouvoir acheter les terrains et rénover les maisons. Des subventions au logement accordées par des programmes municipaux aideraient à maintenir le prix des loyers à des niveaux raisonnables et éviteraient à bon nombre de citoyens de déménager, faute de pouvoir payer».

Ce fut la dernière fois que Sheila Arnopoulos couvrit les

événements impliquant le CCMP et les Immeubles Concordia pour la presse. En lieu et place, le *Montreal Star* publia une série de sept articles, insistant sur l'impact financier du projet des promoteurs et parla d'eux en termes plutôt flatteurs. Un des journalistes, en désaccord avec le ton de cette série d'articles, mais obligé d'en écrire un, demanda à ce que sa signature n'apparaisse pas.

Les promoteurs subirent un retard important, attribuable en grande partie à Melamed et Desautels. Lorsque le Service de Planification Urbaine fit parvenir son rapport du projet à l'administration municipale, les planificateurs inclurent l'interrogation suivante: «Pourquoi intercédez-vous en faveur des promoteurs privés en leur permettant de déloger les citoyens à faibles revenus qui poseront des problèmes de relocalisation, alors que les conditions d'habitation sont tout de même acceptables et que les résidents font preuve de courage et de cohésion?»

L'administration municipale décida, à la lumière de ce rapport, de refuser le projet de renouvelle-

ment urbain d'Immeubles Concordia et de ne pas exproprier les propriétés privées qui ne leur appartenaient pas, de même que les ruelles. Une fois cette décision rendue, les promoteurs se virent dans l'obligation de consulter la Ville afin d'évaluer la pertinence du projet.

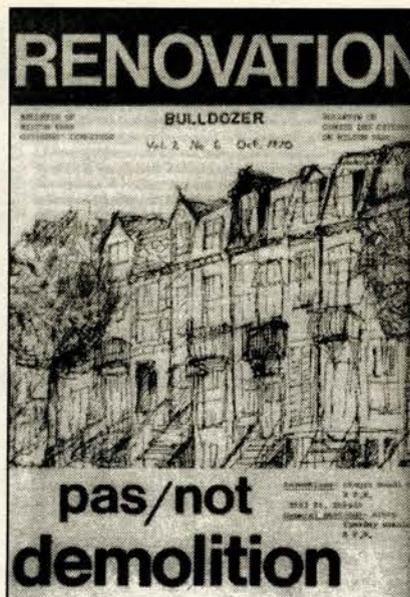
Andy Melamed, dans son rôle d'informateur sympathique, renseigna le comité des dates des rencontres entre Immeubles Concordia et le Service d'Habitation. «Je les

avisais des dates où les rencontres avaient lieu, au cas où ils décideraient d'y faire irruption et d'imposer leur présence». Lors d'une réunion particulièrement importante, le comité décida justement de faire une visite surprise. Quatre représentants du comité se présentèrent à la réunion, sans tambour ni trompettes. Les représentants d'Immeubles Concordia réagirent en tirant leur révérence.

Une série de rencontres se voulant d'abord conviviales, mais qui s'avèrent en bout de ligne, désagréables, s'amorça entre le CCMP et les responsables municipaux de la planification du territoire. D'autres contacts avec les autorités municipales les persuadèrent une fois pour toutes qu'on ne les prenait pas au sérieux et qu'il n'était pas question de négocier avec eux la reconstruction de Milton-Parc.

Le CCMP était balayé comme un insecte nuisible. Son importance semblait, à toutes fins pratiques, insignifiante. Toutefois, à travers ces événements, un important changement s'opéra sur le plan humain et pratiqua une faille dans l'armure jusque-là impénétrable d'Immeubles Concordia. ♦

**LISEZ LA SUITE DANS LE
PROCHAIN NUMERO!**



Le bulletin du Comité des citoyens de Milton-Parc, octobre 1970.

Nicolas LANDRÉ

Ensemble... Together...
reprepons notre ville! Let's take back our city!

PM PARTI MONTREALAIS / MONTREALERS' PARTY

- Une approche plus jeune et plus dynamique de la politique
- Pour une meilleure représentativité à l'hôtel de Ville
- Pour une saine gestion et une administration publique efficace
- Pour un nouveau soutien à la vie touristique, culturelle et artistique du district
- Pour redonner à Montréal sa vocation de grande métropole internationale

District n° 25
JEANNE-MANCE

Comité électoral
Electoral committee
Tél.: 843-5733

Autorisé et payé par
J. André Brouillette,
agent officiel du
Parti des Montréalais



Améliorez votre vision
de façon naturelle

En 8 semaines, améliorez votre vision
à l'aide d'une trousse
de six cassettes et un livre.

Information:
Robert Silverman
Tél.: 849-5596

Améliorez votre vision